MORBIHAN

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
ET DES MOBILITES
Agence technique
Départementale Sud-Ouest

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°465

Elagage et recépage d'arbres

Commune de LORIENT

Octobre 2026

Objet de l'opération :

Dans le cadre de l'entretien annuel de la RD 465, l'élagage de plusieurs arbres ainsi que le recépage des arbres morts suite aux périodes caniculaires de cet été sont programmés sur la voie sortante de la section 2x2 ainsi que sur la section bidirectionnelle situées hors agglomération, c'est-à-dire entre l'échangeur de Kerdual et le giratoire de la Base des Sous-Marins.

Les travaux permettront de maintenir la végétation arborée de l'itinéraire en cohérence avec la circulation routière et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation :

Désignation des intervenants :

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Exploitant Routier : Direction des routes et de l'aménagement
ATD Sud-Ouest – SERD de Caudan

Contenu des interventions :

Les interventions consistent en un élagage proportionné des arbres engageants le gabarit routier et la sécurité des usagers ainsi qu'un recépage des arbres morts suite aux périodes caniculaires de cet été. Ces actions sont réalisées en régie par les agents du Département à l'aide notamment d'une nacelle.

Organisation des interventions :

Le trafic de la RD 465 et les spécificités de ces interventions impliquent une organisation de nuit nécessitant de barrer la route.

La voie sortante de la 2x2 et la section bidirectionnelle seront donc barrées à la circulation.

La section entrante de la 2x2 (en direction de la RN 165), non concernée par ces interventions, restera ouverte à la circulation depuis Kerdual.

Ces interventions sont programmées sur une semaine entre le 05 et le 09 octobre 2026, soit **4 nuits**, entre 20h00 et 06h00.

La circulation sera gérée sous déviation suivant le plan ci-dessous :

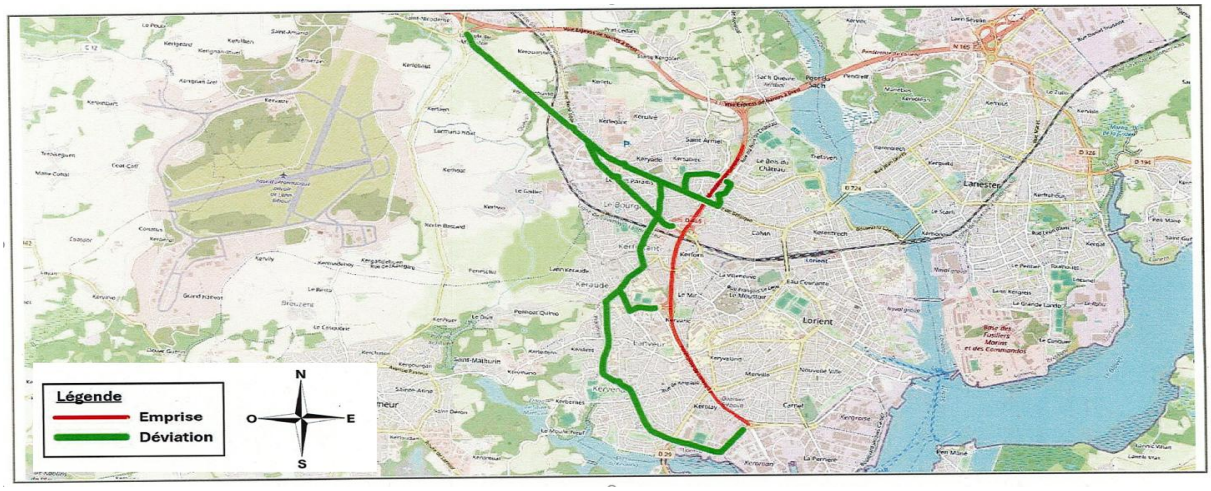

Des panneaux d'information sont positionnés sur la RD 465 depuis le 28 septembre.
La réouverture à la circulation sera rétablie en dehors de la plage horaire des travaux.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.

Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Infrastructures et des Mobilités

Contact avec les élus ou la presse :
Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 80 02
Xavier DOMANIECKI (directeur DIM) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental
Ou voie électronique dans la rubrique:
https://www.morbihan.fr/contactez-nous/ ou par mail :
routes@morbihan.fr